



RELEVÉ DES DÉLIBÉRATIONS DE LA SÉANCE DU CONSEIL MUNICIPAL DU MERCREDI 23 OCTOBRE 2024

13 présents : Bruno GUÉRIN, Jean-Pierre MENDOZA, Bernard BACO, Lucette ORTIZ-CASTILLO, Christine MILÉSI, René DRAGUÉ, Christian BERNARD, Cécile DRAPIER, Marc PAGÈS, Solveig PAGÈS, Florence GONTRAN, Alain COUBRYS, Jean CLEMENT.

4 absents : Amandine DUCHATEAU ayant donné procuration à Lucette ORTIZ-CASTILLO, Robert JASSEREAU, excusé, Stéphanie PACHIS, excusée, Arnel BRIAND, excusé.

Secrétaire de Séance : Florence GONTRAN.

Procès-verbal de la séance du Conseil Municipal du jeudi 20 juin 2024 : approuvé à l'unanimité, soit 14 voix pour.

1 - Délibération n° 20241023054 : Adhésion au groupement de commandes pour l'actualisation du plan communal de sauvegarde et du document d'information communal sur les risques majeurs. Approuvée à l'unanimité soit 14 voix pour.

2 - Délibération n° 20241023055 : Convention de mutualisation d'un broyeur intercommunal. Approuvée à l'unanimité soit 14 voix pour.

3 - Délibération n° 20241023056 : Individualisation d'une subvention à une association. Approuvée à la majorité soit 13 voix pour et 1 abstention.

4 - Délibération n° 20241023057 : Remboursement anticipé d'un prêt pour un capital restant de 37 229, 10 euros. Approuvée à l'unanimité soit 14 voix pour.

5 - Délibération n°20241023058 : Décision modificative n°1 au budget principal 2024 de la commune. Approuvée à l'unanimité soit 14 voix pour.

6 - Délibération n°20241023059 : Projet de participation à la protection sociale complémentaire de prévoyance, maintien de rémunération : Approuvée à l'unanimité soit 14 voix pour.

7 - Délibération n° 20241023060 : Projet de modification du régime de l'astreinte d'exploitation pour avis du comité social territorial auprès du centre de gestion de la fonction publique territoriale des Pyrénées-Orientales. Approuvée à l'unanimité soit 14 voix pour.

8 – Délibération n° 20241023061 : Modification du tableau des effectifs – création d'un emploi de garde-champêtre. Approuvée à l'unanimité soit 14 voix pour.

9 – Décisions du maire prises par délégation du conseil municipal :

A – action en défense des intérêts de la commune

B – marché public de travaux – relevage de l'orgue

C – convention pour le contrôle des hydrants

D – demande de soutien auprès de la DRAC en faveur du diagnostic général de l'église Saint Julien et Sainte Baselisse à Vinça

E – demande soutien auprès du département des Pyrénées-Orientales en faveur du diagnostic général de l'église Saint Julien et Sainte Baselisse à Vinça

F – demande de soutien auprès de la région Occitanie Pyrénées-Méditerranée en faveur du diagnostic général de l'église Saint Julien et Sainte Baselisse à Vinça

G – demande de soutien auprès de l'agence nationale du sport en faveur du remplacement des projecteurs du stade municipal par des projecteurs LED

10 – Questions diverses : néant

Vu par Nous, Bruno GUÉRIN, Maire de la Commune de Vinça, pour être affiché à la porte de la mairie, le 25 Octobre 2024.

Le Maire,



Bruno GUÉRIN.